
NOTRE POLITIQUE ENVIRON- NEMENTALE

2026



AÉROPORT
AVIGNON PROVENCE



Dans notre mission de service public, la dimension environnementale est présente dans l'ensemble de nos activités et de nos projets de développement.

Nous nous engageons à intégrer pleinement les enjeux environnementaux dans la gestion et le développement de nos activités aéroportuaires et domaniales.

Nous sommes conscients de nos responsabilités vis-à-vis des riverains, des usagers, des partenaires et des autorités.

Nous avons fait le choix en 2020 de maintenir en autonomie notre système de management environnemental ISO 14001 vs 2015 et d'y inscrire l'ensemble de nos actions.

Nous avons également renouvelé notre engagement au programme ACA (Airport Carbon Accreditation).

Conformément à notre Délégation de Service Public, nous nous engageons à atteindre le niveau 2 – Réduction en 2022. Celui-ci a nécessité l'élaboration d'un plan de management carbone et l'objectif a été atteint. Nous cherchons maintenant à atteindre en 2026 le niveau 3 - Optimisation en élargissant le périmètre aux entreprises basées.

En signant cette politique basée sur nos objectifs de DSP, nous nous engageons fortement à réduire nos émissions de carbone de 25% sur 2022-2026 et oeuvrons autour des principes suivants :

- Prévenir les impacts environnementaux liés aux opérations,
- Réduire l'empreinte carbone et les émissions atmosphériques,
- Préserver la biodiversité et les ressources naturelles,
- Assurer la conformité réglementaire européenne et nationale,
- Renforcer la sensibilisation environnementale des équipes et des partenaires,
- Maintenir la communication avec les riverains.

Les objectifs sont détaillés dans la politique « Objectifs et indicateurs environnement ».

Je m'engage, à cette fin, à mobiliser l'ensemble des ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs et j'invite l'ensemble de mes collaborateurs à unir leurs efforts afin de faire d'Avignon-Provence un acteur pleinement engagé dans la transition écologique et le développement durable de son territoire



Guillaume DESMARETS
Directeur
AÉROPORT AVIGNON PROVENCE

Objectifs et indicateurs environnement 2026

Axe	Objectifs environnementaux	Indicateurs de performance	cible (Valeur ou %)
CONFORMITÉ	Respecter les exigences légales et réglementaires applicables au site aéroportuaire	Suivi des textes réglementaires intégrés dans la veille	< 0 textes non conformes
RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	Maitriser et réduire la consommation d'énergie	Nombre de panneaux photovoltaïques installés Suivi kwh produit/an Nombre de bornes recharges installées Nombre d'ampoules en LED bâtiments et hangars Suivi de consommation d'électricité Nombre d'équipement faible consommation	-38 % de réduction soit -9 TeqCO ₂
	Maitriser et réduire la consommation de carburant	Nombre de véhicules électriques et/ou hybrides Suivi consommation en litres Sensibilisations " Eco-conduites " réalisées	-16% de réduction et -5.5 Teq CO ₂
	la responsabilisation et la sensibilisation de chaque salarié et partenaire concernant la protection de l'environnement	REX campagne "Green Attitude" Nombre actions sensibilisation ACA	5% de réduction ≥ 2/an
COMMUNICATION	Considérer et suivre les demandes des parties intéressées	Suivi des réclamations riverains et réponses	100% des réclamations analysées avec le SNA 100 % des retours d'informations effectués

Objectifs et indicateurs environnement 2026

Axe	Objectifs environnementaux	Indicateurs de performance	cible (Valeur ou %)
GESTION DURABLE DES DÉCHETS	Réduire la production de déchets et améliorer leur valorisation	Sensibilisation des entreprises et usagers	1 Centre de regroupement des déchets
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	Protéger les habitats naturels tout en garantissant la sécurité aéronautique	Plan de fauchage écologique Partenariat LPO / DREAL / CEN PACA Plan Outarde Journées environnementales et clean-up	Nombre journées sensibilisation ≥ 1/an nombre actions biodiversité ≥ 2/an
	Mise en place d'actions concrètes de restauration et préservation de la biodiversité, et à leur gestion pérenne	Suivi des installations de ruches Mise en place des Zones de compensation	> 2 ruches installées > Maintien du niveau de protection de l'outarde
RÉDUCTION DES SUBSTANCES DANGEREUSES (PFAS)	Supprimer progressivement les agents polluants persistants	Remplacement des mousses extinctrices PFAS	% agents extincteurs sans PFAS : 100% à horizon 2026